

Embargo jusqu'au 31 mai 2016 à 7h30.
Information régulée.



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Communiqué de presse conjoint – Bruxelles/Malines, 31 mai 2016

Orange Belgium et Telenet ont conclu un accord sur les modalités et conditions de l'expiration du contrat Full MVNO¹

- **Les clients mobiles de Telenet peuvent continuer à utiliser le réseau premium voix et données mobiles d'Orange Belgium jusqu'à la fin 2018.**
- **Telenet s'est engagé à un paiement minimum de €150 millions pour la période de 3 années allant de 2016 à 2018.**
- **Grâce à cet accord de fin de contrat, tous les litiges judiciaires en suspens entre les 2 entreprises sont désormais réglés.**

Orange Belgium et Telenet sont entrés en négociations afin de définir les modalités et conditions de la fin de leur contrat Full Mobile Virtual Network Operator (MVNO) qui permet à Telenet d'accéder au réseau premium d'Orange Belgium. Les 2 entreprises ont trouvé un accord qui fixe les modalités et conditions de la future expiration du contrat Full MVNO.

Modalités et conditions convenues pour la fin du contrat MVNO

Le service de Full MVNO fourni par Orange Belgium à Telenet se terminera à la fin 2018, ce qui implique que les clients Telenet peuvent continuer à utiliser le réseau d'Orange Belgium jusqu'à la fin 2018. Telenet s'est engagée à un paiement minimum de €150 millions (hors TVA) pour la période de 3 ans allant de 2016 à 2018. Le montant payé par Telenet pourrait dépasser ce montant minimum en cas d'utilisation plus intensive du réseau. Au-delà de 2018, un accord pour un période optionnelle de 6 mois supplémentaires a été trouvé pour un montant minimum de €15 millions (hors TVA), à condition qu'elle soit déclenchée. Grâce à cet accord, tous les litiges judiciaires en suspens entre les deux entreprises, y compris le recouvrement judiciaire des factures dans le cadre du contrat Full MVNO, ont été réglés.

Informations à propos de l'accord Full MVNO

Mobistar (aujourd'hui devenu Orange Belgium) annonça son premier accord MVNO avec Telenet en février 2006. En 2009, Telenet étendit son partenariat avec Mobistar au travers d'un accord Full MVNO. En avril 2012, les deux parties décidèrent de prolonger le contrat Full MVNO jusqu'au 31 décembre 2017. En février 2016, Telenet acquit Base Company SA. Les clients Telenet qui sont actuellement hébergés sur réseau d'Orange Belgium seront progressivement migrés vers le réseau de Base lorsque le travail d'augmentation de la couverture et de la capacité sera jugée comme suffisant par Telenet.

Jean Marc Harion, CEO d'Orange Belgium, a déclaré: *"Au cours des dernières années, nos clients MVNO ont été des partenaires clés. Depuis 2012, nous avons fondamentalement transformé notre organisation pour devenir plus souples et efficaces. Dans les prochaines années, nous sommes prêts à faire croître notre valeur en nous appuyant sur l'appétit de nos clients pour les données mobiles et le positionnement d'Orange en tant qu'opérateur convergent en Belgique et au Luxembourg. Dans l'entre-temps, nous sommes heureux*

¹ Mobile Virtual Network Operator – Opérateur virtuel de réseau mobile

d'annoncer cet accord qui fixe les conditions de la fin de notre contrat Full MVNO avec Telenet d'ici fin 2018. »

John Porter, CEO de Telenet : « Nous sommes heureux d'avoir conclu un accord avec Orange Belgium sur les modalités et conditions de la fin de du contrat Full MVNO, en ce compris l'accès à leur réseau jusqu'à la fin 2018, et tous les litiges judiciaires en suspens. En plus de nous donner la flexibilité d'assurer une expérience client solide durant la migration du réseau Orange Belgium vers le nôtre, l'accord prévoit également l'accès aux dernières technologies implémentées sur le réseau d'Orange Belgium. Dans les prochaines années, nous transférerons de manière systématique les clients vers le réseau Telenet. Nous reconfirmons également notre objectif de synergies annuelles de €220 millions, dont la grande majorité est liée au MVNO ».

Contacts Orange Belgium

Investor Relations

Siddy Jobe +32 (0)2 745 80 92 ir@orange.be

Press contact

Annelore Marynissen +32 (0) 479 016 058 annelore.marynissen@orange.com

Jean-Pascal Bouillon +32 (0) 473 94 87 31 jean-pascal.bouillon@orange.com

Contacts Telenet

Investor Relations

Rob Goyens +32 15 333 054 rob.goyens@staff.telenet.be

Thomas Deschepper: +32 15 366 645 thomas.deschepper@staff.telenet.be

Press & Media Relations

Isabelle Geeraerts +32 15 33 55 44 isabelle.geeraerts@staff.telenet.be

Legal:

Bart van Sprundel +32 15 333 495 bart.van.sprundel@staff.telenet.be

A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur les marchés belge, avec plus de 3 millions de clients, et luxembourgeois, via sa filiale Orange Luxembourg.

En tant qu'acteur convergent, nous fournissons des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Notre réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 4G+ et fait l'objet d'investissements permanents. Nous sommes également un opérateur "Wholesale" et proposons l'accès à nos infrastructures et services à des partenaires.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains du mobile et de l'accès internet et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la Bourse de Bruxelles (OBEL).

A propos du réseau d'Orange Belgium

Les réseaux 2G, 3G et 4G d'Orange Belgium couvrent plus de 99% de la population belge. La 4G+ est actuellement en déploiement (22% de couverture de la population) et sera lancée commercialement très prochainement.

Pour plus d'informations: corporate.orange.be, www.orange.be ou pour nous suivre sur Twitter : @pressOrangeBe.

A propos de Telenet

Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Business, la société fournit, en outre, des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres

informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2015 ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers du premier trimestre terminé le 31 mars 2016 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).

Ce document a été publié le 31 mai 2016 à 7:30h CET.